

Code d'article	219.83
Description	GOBELETS À FRITES AVEC FERMETURE
Catalogue	HOS 180
Date de modification	02/03/2025 06:31:36



Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
Dimensions 8,5x18 CM
Matériel CARTON
Couleur NOIR
Grammage 220 + 18 PE G/M2
Capacité du conteneur 22 OZ - 660 ML
Poids net d'une unité (g) 11,30

Codes

Intrastat 48192000
ITF14 18420499219834
EAN13 8420499219837

Codification par la décision 97/129/CE C/PAP 81
Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet Unités / paquet 50
Dimensions paquet (cm) 9,00 x 9,00 x 66,00
Poids paquet (kg) 0,63
Volume paquet (m³) 0,0053460
Codification par la décision 97/129/CE L DPE 4
Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 1.000
Paquets /carton 20
Dimensions carton (cm) 39,00 x 39,00 x 69,00
Poids carton (kg) 12,50
Volume carton (m³) 0,1049490
Codification par la décision 97/129/CE PAP 20
Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 6
Cartons / palette 12
Conditionnement (U base x couches) 6 x 2
Poids (kg) 174,00
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable -18°C/+70°C Résist. graisses Cash & Carry





Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Paquet image

